

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4854>



Grève bien suivie dans le département de la Nièvre.

- SNES académique de Dijon - Départements - Nièvre - Actualités -



Date de mise en ligne : mardi 19 mai 2015

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

L'appel à la grève du 19 mai a été bien suivi dans le département de la Nièvre avec une participation moyenne qui dépasse les 50% et s'approche des 60% mais qui est assez variable d'un établissement à l'autre avec plusieurs établissements où la grève dépasse les 80%. Il faut aussi souligner que certains établissements du département avaient déjà fait des grèves majoritaires le 9 avril dernier contre la réforme du collège.

De plus une cinquantaine d'enseignants se sont rassemblés à 11h00 ce matin devant la DSDEN 58 pour dire leur refus de la réforme du collège.

Pour le SNES-FSU 58, étant donné que malgré le succès manifeste de cette journée le gouvernement semble vouloir maintenir son projet, la mobilisation doit se poursuivre et s'amplifier notamment en faisant connaître les détails du projet de réforme pour sortir les formules des communicants du ministère qui tendent à masquer la réalité d'un projet qui va accroître le déterminisme social, les disparités entre établissement, et épuiser les enseignants dans des réunions au détriment du travail pour leurs élèves :

- Non, dans ce projet, tous les élèves ne feront pas du latin,
- Non, dans ce projet, la suppression des classes bilingues ne sera pas compensée par la mise en place d'une seconde langue dès la cinquième,
- Non, dans ce projet, l'interdisciplinarité ou l'Accompagnement personnalisé ne sont pas une réponse aux besoins du collège. Ces dispositifs ont déjà été introduit depuis plusieurs années sans faire la preuve d'un bénéfice pour les élèves. Par contre, le retrait d'en moyenne 4 heures de cours disciplinaires par année sera assurément préjudiciable notamment pour les élèves les plus faibles.
- Non, dans ce projet, il n'est pas prévu une introduction massive de cours en petit effectif car les derniers dédoublements inscrits dans les grilles horaires disparaissent complètement et car il n'y a aucune garantie sur l'utilisation et l'attribution de la marge horaire de trois heures par division annoncée. En effet, d'une part c'est heures doivent servir aussi à de la co-intervention, et au financement des enseignements complémentaires et d'autres part le texte du projet de réforme n'impose nullement l'attribution de ces moyens qui ne sont d'ailleurs pas entièrement financés dans leur totalité.

Pour le SNES 58, il est grand temps d'enterrer ce projet et de se remettre au travail pour vraiment améliorer le collège. Pour cela, le ministère doit abandonner les postures dogmatiques et entendre les personnels.